

Les actions de sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire

Une action de sensibilisation proposée par la DAAC, la DRAC Grand-Est, en lien avec l'École Nationale Supérieure de Nancy.

Le dispositif

La sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire encourage la mise en place de situations pédagogiques dans de nombreuses disciplines générales, optionnelles et professionnelles. Elle permet l'interdisciplinarité, en facilitant notamment l'engagement des disciplines scientifiques et technologiques, autour de pistes d'étude prédéfinies par une équipe pédagogique.

Le dispositif permet à un étudiant de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy d'intervenir dans le cadre d'un projet de 15 heures maximum auprès d'élèves de collèges, y compris SEGPA, lycées, lycées professionnels dans l'Académie de Nancy-Metz.

Le projet est de préférence porté par une équipe pédagogique. A défaut, il peut être mené par un.e seul.e enseignant.e (toute discipline est possible).

Organisé conjointement par le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est, le dispositif s'inscrit dans le cadre de l'enseignement général et professionnel, des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, des Travaux Personnels Encadrés et de tous dispositifs spécifiques mis en place par les établissements.

Une convention établie entre le Rectorat et l'École Nationale d'Architecture de Nancy autorise l'intervention des étudiants dans tous les établissements **scolaires du second degré**. La D.R.A.C Grand-Est apporte les moyens financiers nécessaires à cette opération (intervention et déplacements des étudiants intervenants).

Enjeux et objectifs du dispositif

- Dans la logique de l'exploration des nouveaux champs de l'EAC, le dispositif *Actions de sensibilisation de l'architecture en milieu scolaire* vise à une approche interdisciplinaire d'un domaine non couvert par les enseignements.
- Au regard d'un constat, en lien aux programmes de la ou des discipline(s) impliquée(s), un projet impliquant l'architecture est défini. Il s'enrichit de l'expertise de l'étudiant.e engagé.e. Le partenariat permet l'évolution du projet dans ses dimensions théorique et/ou pratique.
- La dimension pluridisciplinaire encouragée facilite la diversité des questionnements liés à l'architecture et l'urbanisme. Elle incite l'élève à questionner son environnement, quotidien ou non, proche ou lointain et à mieux l'appréhender.

Modalités, déroulement et calendrier

- **Fin mai-début juin** : appel à projets transmis aux établissements

- **30 juin** : retour du projet à de la DAAC, avalisé par le chef d'établissement. (L'enseignant ou l'équipe pédagogique impliqué.e rédige et propose un projet qui sera amené à évoluer).
- **Septembre** : comité de validation DAAC/DRAC/École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et avis.
- **Octobre** :
 - présentation des projets aux étudiants (axes d'étude, modalités d'interventions, profils des publics) et positionnement des étudiants sur les projets.
 - Mise en relation enseignants et étudiants. Le contenu du projet et des modalités d'intervention sont alors affinés, articulant les expertises pédagogiques et disciplinaires de.s enseignant.s et de l'étudiant.e. Une fiche cadre précisant les modalités d'intervention est renseignée et adressée à la DAAC et à l'ENSA. Une convention est établie par l'ENSA.
- **Novembre** : démarrage des actions.
- **Mai** : transmission d'un bilan à la DAAC, intégrant témoignages et documents visuels susceptibles d'être déposés sur le site de la DAAC.

Procédure et volume horaire

Chaque année, un appel à projets est lancé auprès de tous les établissements. Cette démarche vise à informer les chefs d'établissement et les enseignants afin de permettre aux personnes intéressées de participer au dispositif. L'enseignant, l'équipe pédagogique propose un projet au regard d'un constat, le lien aux programme de la / des discipline(s) impliquée(s). Les étudiants sélectionnent les projets proposés en fonction de leur compétence et intérêt personnel et interviennent pour un projet de 15 heures maximum, en 3 ou 4 interventions dans les classes. Le projet est amené à évoluer.

Contacts :

DAAC ce.daac@ac-nancy-metz.fr

Chargées de mission DAAC

Joëlle Moyne Joelle-Marie-Gi.Moyne@ac-nancy-metz.fr

Valérie Oget Valerie.Oget@ac-nancy-metz.fr